

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12333>

Le marathon judiciaire continue pour Clotilde Reiss

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : mercredi 23 décembre 2009

Spyworld Actu

Contrairement aux affirmations de Bernard Kouchner, la comparution de la Française mercredi devant le tribunal de Téhéran n'était pas la dernière. Elle devrait passer les fêtes de fin d'année à l'ambassade de France.

Clotilde Reiss n'en a pas encore fini avec la justice iranienne. Alors que la jeune Française comparaisait à nouveau mercredi devant le tribunal révolutionnaire de Téhéran, son avocat a annoncé qu'elle devra encore se présenter devant la cour de justice iranienne, qui la juge pour sa participation à des manifestations en juin dernier. Maître Mohammad Ali Mehdi Sabet a indiqué que « la dernière partie de la plaidoirie concernant les accusations contre la ressortissante française sera présentée lors de la prochaine audience », sans préciser à quelle date celle-ci aurait lieu. « Il lui a été signifié au terme de cette séance qu'elle serait à nouveau convoquée prochainement », a confirmé le Quai d'Orsay.

La nouvelle contredit ce qui avait été [annoncé lundi](#) par Bernard Kouchner. Le ministre des Affaires étrangères avait alors déclaré que Clotilde Reiss serait convoquée mercredi « pour une dernière audience », avant de préciser hier qu'un jugement n'était pas attendu pour le même jour. C'est la [deuxième fois](#) que la jeune Française est ainsi convoquée depuis sa mise en liberté conditionnelle mi-août. Elle est depuis cette date confinée à l'ambassade de France à Téhéran, qu'elle a regagnée mercredi matin après l'audience et où elle devra probablement passer les fêtes de fin d'année.

Pas d'échange possible pour la France

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad avait déclaré la semaine précédente que l'Iran voulait bien libérer Clotilde Reiss, mais que cela dépendait de l'attitude « des dirigeants français », allusion à un [possible échange](#) avec un prisonnier iranien détenu en France. Une solution rejetée par la France. « Il y a une justice française qui est indépendante et il y a une justice iranienne dont nous attendons la manifestation d'indépendance et l'innocence de cette jeune fille de 24 ans », a rappelé mardi Bernard Kouchner.

Lectrice de français à l'université d'Ispahan, Clotilde Reiss avait été arrêtée le 1er juillet pour avoir participé à des manifestations de protestation contre la réélection controversée du président Mahmoud Ahmadinejad le 12 juin. Lors d'une audience début août, elle avait « reconnu » avoir participé « pour des motifs personnels » aux manifestations et avait demandé « pardon » en espérant être « graciée ». Elle a été libérée sous caution le 16 août, à condition de rester à l'ambassade de France à Téhéran dans l'attente de son jugement.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/internationa...>